L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 4 FEVRIER 1894. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 4 FEVRIER 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN, LUNDI.

Par le Shérif, au local, No 45 rue Carondelet—Tout le contenu, étagères, installations d'un bar room de première classe ; aussi, cigares au sortis, tabac à chiquer et à fumer et autres articles : aussi le terme non expiré d'un bail.

La Presse louisianaise et le Bill Wilson.

Nous avons sous les yeux une grande partie des journaux de nos campagnes parus depuis le vote du bill Wilson, sans compter les deux ou trois revues qui s'occupent spécialement d'agriculture et d'industrie, telles que le *Sugar Planter* et le *Sugar Bowl*. C'est avec tristesse que nous les parcourons du regard. L'impression est pénible, en effet. On sent qu'il règne partout un ordre désappointement, une irritation sourde, une colère concentrée qui ne tardera pas à éclater, et nous avonons en toute franchise qu'il est impossible de donner tort à tous ces braves gens, à tous ces rudes travailleurs qui se voient dédaignés, abandonnés par ceux en qui ils avaient mis toute leur confiance et qui leur doivent tout le pouvoir dont ils font un si étrange abus. "Ces rudes travailleurs—qu'on le sache bien—se chiffrent non par milliers, mais par centaines de mille, car dans l'industrie sucrière, tout le monde, hommes, femmes, enfants, met la main à la pâte, depuis le propriétaire et le fermier, qui vivent à l'an l'an, comme le dernier des laboureurs des champs et le dernier des hommes de peine de la sucrerie, qui vivent au jour le jour.

Ces cinq ou six cent mille êtres humains—plus de la moitié de la population de l'Etat — comptaient sur l'avenir ; ils ne s'étaient jamais donné tant de peine que depuis trois ou quatre ans ; ils n'avaient jamais fait autant de dépenses de toute sorte pour améliorer leur industrie, jamais tant acheté de machines, jamais élevé autant de bâtisses, et ils se voient brutalement sacrifiés à une sotte et folle théorie, que le pays ne comprend pas, dont le pays ne veut pas, et qu'on lui impose malgré lui.

N'y a-t-il pas là de quoi irriter les plus patients ?

Voici, par exemple, une paroisse, celle de St-Landry, qui ne faisait guère, jusqu'ici, que du coton. Survient un système de tarif qui accorde une prime à l'industrie sucrière et lui donne quinze ans pour se développer et s'élever à un haut degré de prospérité. Le coton rapportait à peine de quoi vivre aux planteurs. Ils en abandonnent vite la culture ; ils commencent avec ardeur à planter la canne. Tout va pour le mieux pendant deux ans. Les progrès sont rapides, prodigieux. On y arrive dès les débuts, à des rendements de trente à trente-cinq tonnes de cannes, l'acre. S'étant livrés les derniers à la production sucrière, ils profitent naturellement des améliorations qui y ont été apportées avant eux ; non seulement ils font de lourdes dépenses d'engrais et de drainage, pour obtenir de plus fortes récoltes dans l'avenir, mais ils cherchent à bénéficier des progrès qui se sont accomplis dans la fabrication. Auparavant, chaque petit planteur avait sa sucrerie qui lui donnait souvent un faible rendement en matière saccharine. Depuis quelque temps on avait renoncé à ces errements : on ne roulait plus guères que dans de grandes usines centrales.

Que font les planteurs de St-Landry ? Ils suivent rapidement le courant ; ils se jettent à corps perdu dans la construction de grands usines telles que celle de Ferris, à Barbreck ; celle de MM. Oxnard et Spragne ; celle d'Adeline, celle de Huron, au Dr Knapp. On réussissait au delà de tous les souhaits ; mais il n'y avait pas grand bénéfice pour le moment, à cause des frais occasionnés par le désir de bien faire et d'arriver presque du premier coup au plus haut degrée de perfection. Peu importaient toutes ces premières dépenses, puisque l'on avait devant soi l'avenir pour se rattraper. Le gouvernement ne leur avait-il pas dit : Travaillez sans crainte, je vous garantis une protection efficace pour quinze ans ?

Entre temps, survient une élection présidentielle qui fait passer le pouvoir des mains d'un parti ennemi aux mains d'un autre parti auquel on était allié depuis longtemps, pour lequel on venait de voter. De là, joie universelle parmi les nouveaux planteurs sucriers. Ils devaient être beaucoup plus sûrs qu'auparavant de l'appui de l'administration.

C'est justement le contraire qui leur arrive. Pour les récompenser de ce qu'ils avaient fait pour elle, la démocratie leur enlève leurs moyens d'existence, les ruine et avec eux, l'industrie qui les faisait vivre. N'y a-t-il pas là de quoi irriter d'honnêtes gens, qui se voient indignement trompés, odieusement dépouillés ?

Dire pourtant qu'il s'est trouvé des représentants de la Louisiane pour voter en faveur du bill Wilson, sous prétexte que la discipline de parti le veut ; que la doctrine libre échangiste l'ordonne et qu'on se rattrapera au Sénat. "Singulière façon d'agir," s'écrie avec raison le *Sugar Planter*. "Voter la ruine pour éviter la ruine. C'est une sorte de médecine homœopathique que nous ne comprenons pas."

Tout cela veut dire que c'est des républicains du Sénat qu'elle a toujours combattus, que le salut doit venir pour la Louisiane ruinée par la démocratie qu'elle a toujours soutenue. Nous ne nous étonnons plus—et c'est la chose fort triste—de voir nombre de nos journaux de la campagne tirer la conséquence assez naturelle de ce qui se passe et conseiller à leurs lecteurs de passer dans le camp de ceux qui par principe leur assurent la protection de leurs intérêts et de leur industrie.

PREPAREZ-VOUS

Pour l'arrivée du roi. Durant son glorieux règne il ne doit y avoir que gaîté et joie dans tous les cœurs. Il faut toujours envisager les choses sous leur aspect le plus riant, ne rien avoir qui vous préoccupe désagréablement : il convient donc de danser, de folâtrer ; et surtout chanter la plus délicieuse musique qui soit, celle qui s'entend sur les pianos Emerson que vend Junius Hart.

J. GENTIL.

EST-CE LA GUERRE ?

Messieurs les Editeurs,

Croyons bien que ce dernier événement, insignifiant en apparence, n'est pas sans importance dans le monde, et gardons-nous de n'y voir qu'une simple réconciliation entre deux hommes qui s'étaient brouillés et se détestaient presque mortellement.

Car ces deux hommes ne sont pas deux simples particuliers comme nous, deux pions insignifiants sur le grand échiquier des nations, et leurs paroles et leurs actes ont une action générale et portent loin. L'Europe entière, pas plus que l'Amérique elle-même, ne saurait voir avec indifférence ou insouciance, comme un fait ordinaire et sans portée, comme une actualité qu'on oublie le lendemain, le rapprochement de deux individualités aussi puissantes que celle de Guillaume II, roi de Prusse et empereur d'Allemagne, et celle de Bismark, qui fut le terrible chancelier de fer. Les réconciliés, dont le plus grand toutefois n'est pas Guillaume, ont des proportions grandioses.

Depuis quelque temps, du reste, l'empereur Guillaume, homme agité et peut-être malade, mais sur qui l'âge et l'expérience doivent certainement agir, comprenait qu'il n'était pas bon pour l'empereur et pour l'empire que cette énorme force morale qui s'appelle Bismark fût hostile à l'empereur et stérilisée pour l'empire lui-même. L'inimitié entre l'empereur de fait et le véritable créateur de l'empire divisait presque l'Allemagne, et bien que tout ne soit pas admirable dans Bismark et dans son caractère, c'est encore plus le jeune empereur qui était blâmé et condamné que le vieillard de Friederischruhe. L'ingrat s'appelait Guillaume, et Bismark, pour la nation allemande, restait toujours le grand homme, l'homme de génie à la volonté de fer, le fondateur du Vaterland ou de patrie allemande. Bismark avait tout fait et Guillaume n'avait rien fait. L'empereur s'était contenté de naître sur les marches d'un trône, avec une oreille malade. Et Guillaume était bien forcé de s'avouer ces choses. Aussi, malgré son entêtement, malgré sa vanité et malgré son orgueil de Hohenzollern, l'empereur finit-il, comme on dit vulgairement, par y mettre les pouces ; et ses dernières avances auprès de Bismark ont eu un succès complet. On sait comment.

Bismark, solide encore malgré son âge, venait de triompher de l'influenza, cette sotte grippe qui ne respecte ni les empereurs ni les princes et qui souvent emporte les vieillards. S'il en fût mort, étant mortel du reste, aurait-il été pleuré par Guillaume ? Nous ne savons pas, et rien, jusqu'à présent, ne prouve que le maître de l'Allemagne ait le cœur bien sensible et la larme très facile. Mais comme la convalescence est une excellente occasion pour un rapprochement, l'empereur d'Allemagne envoya au vieillard de Friederischruhe, par son aide-de-camp le colonel de Moltke, une bouteille de très vieux vin et une lettre très amicale et pleine de ses meilleurs sentiments. Quant à dire que Bismark fût plus sensible à la bouteille de vieux vin qu'à l'autographe de Guillaume, nous ne le pouvons pas. Le bon vin, ce laitdes vieillards même pour les buveurs de bière, a son prix inestimable, et les autographes d'un empereur ou d'un roi ne sont pas encore sans valeur. Quoi qu'il en soit, le procédé était charmant, et Bismark, sensible ou non, mais triomphant en somme dans l'ordre humilié de son maître, ne pouvait pas nourrir le mauvais goût ou la mauvaise grâce jusqu'à la grossièreté. On l'aurait blâmé. A tout péché miséricorde.

La paix est donc faite entre ces deux hommes.

Ils se sont embrassés comme père et fils, à la vue d'un peuple qui les a acclamés. Ils ont mangé ensemble et bu ensemble. Ils se sont dit des paroles très tendres et très touchantes. La reine, qui est également impératrice, a été très gracieuse pour Bismark.

Et si la Bourse, ce cœur moderne des nations où le socialisme est criminel, a haussé du coup ; si l'Allemagne a manifesté son approbation dans une joie bruyante ; si Berlin, cette immense caserne où les casques sont fiers et les sabres luisants, a jubilé comme un jour d'une glorieuse victoire, c'est que l'événement, répétons-nous, a une immense portée morale qui ne doit échapper à personne, pas plus à l'ennemi qu'à l'ami, pas plus à la France qu'aux autres peuples.

Mais pourquoi Guillaume, aujourd'hui plutôt qu'hier, a-t-il besoin du vieux Bismark, et devons-nous croire que Guillaume, qui a trouvé dans Caprivi un chancelier suffisant, obéissant et complaisant, veuille le remplacer par l'ex-chancelier de fer ? Bismark, du reste, n'est pas à reprendre le poste, et il suffit à son orgueil triomphant que l'empereur se soit abaissé devant lui. Il donnera sans doute des conseils nécessaires, mais ne servira plus en ministre un maître capricieux.

C'est que Guillaume, depuis quatre années environ, a commis plus d'une erreur par l'absence de contrôle et de conseils. Il perdait tous les jours une popularité dont il ne restait pas grand'chose, et ses propres amis craignaient eux-mêmes que sa maladie d'oreilles ne fût une maladie de cerveau. La présomption l'avait mal servi, son verbiage n'avait point convaincu les socialistes, ses promesses avaient fait sourire les Jésuites, ses discours militaires avaient averti sans effrayer, et le czar, silencieux et grave, le condamnait irrévocablement. Sa triple alliance, sa foi et sa force dans l'avenir, se dissolvait lentement, mais sûrement. L'Autriche, à moitié détachée, n'attendait plus que le moment opportun ; l'Italie, ruinée et misérable, comme aussi délirée de Crispi, jetait un regard du côté de la Russie, n'osant encore en jeter un du côté de la France ; et l'Angleterre, malgré l'amitié de la grand'mère au petit fils, se tenait sur sa réserve habituelle et n'engageait point une parole qu'elle n'engage qu'avec elle-même. L'Angleterre, la grande pieuvre des mers, ramasse les épaves de la tempête et de la bataille, mais aime peu à s'aventurer dans une guerre incertaine et douteuse. Une défaite, aujourd'hui, serait un désastre pour la Carthage moderne, et cet immense empire maritime, qui a tant de péchés et tant de vols sur la conscience, tomberait en morceaux au jour de la défaite et de la justice. Pourtant, demain, ne faudra-t-il pas qu'elle se décide, et l'Egypte qu'elle prend à cette heure n'est elle point un morceau trop gros à avaler ? La France, la Russie et l'Italie elle-même peuvent-elles consentir à cet acte de voracité ? On verra bien, peut-être avant longtemps.

Sous sa forêt de baïonnettes l'Europe n'est point en paix. Il y a sous terre des grondements de foudre, et la moindre étincelle peut mettre le feu à l'Europe entière.

Est-ce que Crispi, l'ami et l'admirateur de Bismark, n'est pas redevenu le premier ministre d'un roi qui n'a de véritablement grand que les moustaches ? Et cet homme d'Etat à la politique désespérée ne voudra-t-il pas sauver ou perdre son roi par un acte d'énergie ou d'audace qui en fera peut-être, comme l'a dit un illustre Italien, "le dernier ministre de la monarchie italienne ?" Combien Cavour était plus grand ! Mais Cavour ne fut point de Sicile ou Trinacrie.

Et si, comme nous le disons plus haut, la triple Alliance, qui fut l'œuvre de Bismark, commençait à se dissoudre ; si l'empereur d'Autriche, monarque pacifique et catholique qui ne peut guère adorer la Prusse conquérante et l'Italie qui voudrait l'être, attendait le moment opportun pour s'affranchir honnêtement de ses amis forcés et se détacher d'une alliance peu sympathique et qui pèse lourdement à sa conscience, ne faillait-il pas envoyer à Vienne le représentant de la pensée, de la volonté et de l'autorité de Bismark ? Est-ce donc sans raison que le fils de l'ex-chancelier de l'empire d'Allemagne, vient d'être nommé ambassadeur à Vienne, et le comte Herbert Bismark n'a-t-il qu'une mission ordinaire auprès de l'empereur d'Autriche ?

Quant à l'Angleterre, croyez bien qu'elle ne sera point négligée par celui qui, hier, rentrait en triomphateur à Berlin, retrouvait sa jeunesse et force dans les applaudissements d'un peuple enthousiaste, et sait bien que l'heure est grave, très grave, peut-être plus grave pour l'Allemagne que pour la France elle-même.

Ah ! si la France était seule !

J. GENTIL.

LE PÈRE.

I

Devant le petit chalet, tout ensoleillé dans un bain d'or printanier, Rollin s'arrêta, essoufflé.

Il avait arpenté fort vivement la route poudreuse—soudain léger, guilleret, rajeuni, heureux, en l'envahissement d'une joie vague qui lui avait gonflé les poumons, rendu alertes ses vieilles jambes, relève sa tête comme après une victoire.

De la sorte, il avait franchi presque sans fatigue les six quarts de lieue qui éloignaient la station ferrée du Chalet-Rose ; mais, à présent—qu'était-ce ? —il se sentait, arrivé au bout de son voyage, rompu tout à coup, et l'âme inquiète, confusément.

Et puis, ce joli château, frais et brillant, dissimulant sa base dans des bouquets de verdures pâles, fraîches éclosses avec les premiers rayons du soleil ; ce bâtiment coquet, aux briques rouge clair, aux ardoises du toit luisantes comme des miroirs sous les rayons latins, aux fenêtres révélant des opulences de tentures, tout cela en imposait au pauvre Rollin, dont l'apparente misère faisait contraste avec ce coin d'élégance et de fraîcheur.

L'homme portait un vieux chapeau roussi, déformé de bords, mal assujetti sur son crâne blanc de vieillesse ; sa "jaquette" montrait la corde, lisiait aux omoplates et aux coudes, et manquait de boutons ; son pantalon laissait voir de larges pièces et des reprises maladroites ; ses souliers bâillaient à la couture des semelles ; et il n'était point jusqu'à sa barbe, dont les poils blancs s'entremêlaient de poils noirs, qui ne parût sale et pauvre.

Jamais Rollin ne s'était senti aussi triste d'être misérable, car voilà qu'il avait honte, à présent, de sa misère, et qu'il s'avouait une peur bien définie d'entrer là, dans cet immonde luxueux, —d'y entrer avec ses bottines éculées et ses vêtements de vagabond...

Pourtant, le Chalet-Rose abritait sa fille Jeanne.

II

Rollin avait une vie navrante et une histoire compliquée.

Jadis riche, il s'était vu ruiné complètement, tout net, quelque temps à peine après son mariage, et, réduit à la médiocrité d'abord, il avait connu, bientôt, la misère absolue.

C'est dans les langes du pauvre que son enfant était née.

Sa femme faisait de la broderie, pour aider à leur subsistance, et ne pouvait s'occuper de la fillette, on la mit en pension moyennant une redevance modique, chez des campagnards, où elle resterait tant qu'elle n'aurait pas atteint l'âge où les enfants ne réclament plus les soins de toute minute. Les deux premières années, le prix de la pension fut payé, tant bien que mal, par les parents qui traînaient le boulet de la gêne tenace. Puis, les circonstances amenèrent desespoir la misère noire : Rollin se trouva dans l'impossibilité d'envoyer, ne fût-ce qu'un peu d'argent aux nourriciers de la petite Jeanne. Il n'osa plus écrire, ne donna plus signe de vie. Sa femme et lui ne mangeaient pas de pain tous les jours....

Il crut trouver ce pain hors de France, quitta le pays natal, gagna l'étranger, espérant pouvoir amasser là-bas rédevances en retard, trouver peut-être un emploi qui lui permît de reprendre sa fillette auprès de lui. On l'avait trompé. Il suivit, au dehors, les étapes successives du malheur, et finit, après des années de faim, par voir mourir de privations, sur une autre patrie, la mère de Jeanne, sa dernière consolation.

Vieilli, accablé, Rollin continua de battre le pavé et de chanter la mélopée des vente-creux sur le sol étranger, tellement énervé, amolli par la douleur, qu'il n'eut pas même le courage de se faire rapatrier.

Un jour, pourtant, cette idée lui vint ; il remit pied sur la terre de France, s'inquiéta de ce qu'était devenue Jeanne, et apprit qu'elle avait été adoptée par les et étoilaine du village où vivaient ses nourriciers.

Alors, le père n'eut qu'une idée fixe, obsédante ; reprendre son enfant à ces étrangers, la garder près de lui, retrouver en elle le souvenir de sa mère ; non pas le souvenir douloureux qui lui cuisait au cœur, mais un souvenir consolant, qui eût engendré presque une résurrection morale.

Une fois, il écrivit à l'adresse qu'on lui avait donnée, et—bonheur inespéré ! bonheur inouï !—ce fut la fillette qui lui répondit,—froidement, certes, mais en quelque sorte "mon père"... Elle savait donc qu'il existait !.... Et n'ignorait pas que son vrai père n'était pas.... l'autre !....

Rollin écrivit de nouveau ; sa fille lui répondit encore, dans la même gamme de respects solennels. Mais il n'en pensait à peine, n'étant plus qu'à une pensée. Il ne vivait pas seul, un autre être lui était lié ; il avait une raison de vivre !

Quand il gagna soixante-quinze francs par mois, il se trouva riche, estima pouvoir reprendre sa fille, et partit pour le Chalet-Rose, l'esprit plein d'horizons consolants, entrevus dans des flottées d'éblouissante lumière !

Jeanne devait avoir douze ans ; ce serait une petite demoiselle....

III

Après bien des hésitations, Rollin gravit le perron et sonna timidement.

—Qu'est-ce que vous voulez....

Le domestique qui lui parlait ainsi le dévisageait avec défiance comme il eût regardé un vagabond ; Rollin, avec des accents obséquieux, demanda s'il ne pouvait s'entretenir de courte instante avec M. de Rieux, le châtelain.

—Rollin, monsieur....

—Attendez là.... Je vais voir... Mais je ne crois pas que M. de Rieux soit visible....

Rollin resta donc planté dans le vestibule sonore, tandis que le domestique s'éloignait ; presque simultanément, un homme assez grand, sec, la mine austère, dessina sa silhouette dans le jour du fond, puis s'approcha à pas lents.

—C'est vous, monsieur Rollin ?.... Vraiment !.... Ah !.... charmé de vous connaître, monsieur.... Entrez donc !..

Grave et poli,—même avec des nuances douces dans la voix,—M. de Rieux fit pénétrer Rollin dans une antichambre richement meublée. L'autre tournait son chapeau roussi avec embarras, osait à peine marcher sur le tapis moelleux où ses souliers plaquaient de larges taches grises. Et quand M. de Rieux lui demanda : "Alors.... c'est pour voir la petite ?" il murmura tout doux, dans un souffle, comme un pauvre honteux qui demande l'aumône : "Oui, monsieur...."

Le châtelain entr'ouvrit la porte et cria :

—Jeanne !

Une mince voix fluette, argentine d'inflexions, répondit :

—Oui, papa !

Puis, la fillette parut, rieuse, les pommettes roses, les yeux pleins de vie, en criant :

—J'ai fini par attraper le papillon bleu !

Et, apercevant Rollin, elle eut une petite moue apeurée, et se serra contre M. de Rieux, qui sonda :

—C'est Monsieur....

On lui avait fait la leçon ; elle inclina la tête, comme une grande demoiselle dans un salon mondain, et fit, sur un ton de confessionnal : "Mon père !...." avec gravité.

Le vieux pauvre murmura : "Mad.... Mademoiselle Jeanne...." en une sorte de balbutiement....

Ce fut un lourd silence. L'enfant craintive restait près de M. de Rieux, contemplant, en dessous, ce loqueteux, presque patibulaire de mine. Le châtelain crut devoir articuler :

—Voulez-vous prendre quelque chose ?.... après ce voyage....

Mais le vieil homme, qui paraissait suffoqué, dit : "Non.... non.... merci !" en battant en retraite vers la porte.

Il entendit encore la voix fluette prononcer : "Bonjour, mon père !", et tandis que M. de Rieux répétait poliment : "Venez la voir de temps en temps.... vous serez le bienvenu !", il se trouva dehors.

De l'autre côté de la route, la grande plaine, étalant sa vie féconde, chantait l'hosanna de la rénovation, sous le grand soleil de mai....

Lentement, Rollin chemina, les paupières humides, l'échine lasse, le cœur anéanti ; et, dans un rêve lucide, pas douloureux, il voyait des fossoyeurs creusant sa tombe.

KIST.

Un bienfait pour l'humanité.—Depuis quelques années il règne dans le monde entier un mal auquel bien peu de personnes ont échappé : la *grippe*, dont les symptômes sont à peu près les mêmes dans tous les cas. Quand on en revient, quand on en guérit, le plus souvent on en garde des reliquats qui, tôt ou tard, revêtent un caractère des plus graves.

Il est un remède, cependant, très ancien, très favorablement connu, qu'on ne saurait assez recommander aux personnes atteintes du mal : le "Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé," datant de 1829, et dont les cures pour être merveilleuses, n'en sont pas moins nombreuses. Les médecins le prescrivent surtout pour l'estomac, les intestins, l'asthme, la gorge, les crachements de sang, la coqueluche et bien d'autres affections.

La grande bouteille s'en vend $1 00 ; la demi-bouteille 50 cents dans toutes les pharmacies de la ville et de la campagne et au Laboratoire rue Bienville, 52.

A TOUS CEUX QUE CES LIGNES CONCERNENT.

Les pianos Emerson, à mon avis, possèdent toutes les qualités d'un instrument de premier ordre : élasticité de touche, suavité et sonorité. Je les préfère à tous les autres.

DR WM H. PILCHER, M. C.,
Président du Studio de Pilcher.

Photographies, crayons et autres travaux du genre exécutés promptement et avec soins par L. Robira, 245 Royale. Prix modiques, et satisfaction garantie.

TELEPHONE NO 479.
GONZALES & LAUDUMIEY.
DIRECTEURS FUNERAIRES.
No 170 CHEMIN DU BAYOU.
21 fév 92—1 an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. — Décédé, le 3 février, à l'âge de 74 ans, le sociétaire MICHEL MASSON, natif de France. Messieurs les Membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de février sont priés d'assister à son funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 4 février 1894, à 11 heures A. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Conti, entre Villeré et Robertson. (Loge St-André).

Par ordre du Président,
J. M. VERGNOLE.
Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.
4 fév—1f

Resp.·. Loge St-André No 5.—Il a plu A.·. G.·. A.·. D.·. L'G.·. de rappeler à lui l'âme de notre F.·. MICHEL MASSON décédé à 7 heures A. M. samedi 3 février, à l'âge de 74 ans. Les FF.·. de cette Resp.·. Loge sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu du local de la Loge, rue Conti, entre Villeré et Robertson, le dimanche 4 février, à 11 heures du matin.

Par ordre du V.·. M.·.
Le Secrétaire
EUG. LA FONTAINE.
4 fév—1f

MESSE FUNEBRE.

Une messe sera dite pour le repos de l'âme de Mme Veuve EMILE GRILLOTT, jeudi, le 8 février 1894, à 7 heures du matin, à l'église de Notre-Dame-du-Sacré Cœur, encoignure Annette et Claiborne. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son enfants.
4fev—3f

MESSE DE REQUIEM.

Une messe de requiem, pour le repos de l'âme de feue MARIE JOSEPHINE DILLAN, sera célébrée jeudi, 8 février 1894, à 7 heures du matin, à l'église de Notre-Dame, rue Jackson. M. Jean-Marie Dillan, père de la défunte, et sa mère, Dame Domitiquette Dazet, ainsi que tous les membres de la famille, sont invités à assister à la cérémonie.
4 fév—1f

TO-KALON ! TO-KALON !

Ne buvez rien autre chose ; mais buvez-le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

Société des Enfants de la France.

En vertu de la décision prise à la Séance Générale du 14 Janvier, M. J. A. Buisson, remplissant les fonctions de président par intérim, aurait dû convoquer la Société pour statuer sur la validité des élections. De plus une demande signée de 33 membres s'appuyant sur l'Article XIV de la Constitution aurait dû le convaincre qu'il y avait urgence à respecter les décisions prises. M. J. A. Buisson a méconnu les volontés de l'Assemblée et les droits des membres mentionnés à l'Article XIV.

En conséquence, les membres de la Société sont priés d'assister à la Réunion Générale Extraordinaire qui aura lieu aujourd'hui, 4 février, à 3 heures P. M., à la Salle de l'Union Française.

ORDRE DU JOUR :

Exécution de la décision prise à l'Assemblée Générale du 14 Janvier ayant trait à la validité des dernières élections.

E. CASTAING,
Président de l'Exercice 1893.

L'Election des Officiers pour l'année 1894 n'ayant pas eu lieu conformément à la Constitution.
4 fév—1f

REMERCIEMENTS.

Aux officiers et aux membres de la Société Les Enfants de la France, aux Chevaliers de Pythias No 50, ainsi qu'aux membres de la Batterie Guibert, je désire en envoyant des remerciements aux officiers et aux membres des Sociétés susdites, leur expliquer que s'ils ont été empêchés d'assister aux obsèques de mon mari, JOSEPH LAINÉ, de faute en cet à un regrettable malentendu, indépendant de ma volonté.

J'envois aussi des remerciements aux amis qui m'ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de mon deuil.

VEUVE JOSEPH LAINÉ.
4 fév—1f

Pickwick Restaurant, coin Canal et Carondelet.

AU-DESSOUS DU PICKWICK CLUB.

Aujourd'hui, 4 février, ouverture du Restaurant Pickwick. La plus belle salle à manger du Sud, la plus luxueusement aménagée. Service de première classe. Le Restaurant a été installé par moi, Jules Alciatore ; j'invite mes amis et connaissances à venir prendre leurs repas chez moi. Service luxueux. Cuisine irréprochable.

JULES ALCIATORE, Propriétaire.
4 fév—1f

New Covington, St-Tammany, Propriétés Foncières.
G. W. MASON.
Correspondance sollicitée. Maisons à louer ; collections de loyers. En ville les dimanches et les mercredis. COVINGTON, LA.
4 fév—1m dim

PROCLAMATION.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Hôtel de Ville, 31 janv. 1894.

Au Peuple de la Nouvelle-Orléans :

L'attention est appelée sur les dispositions suivantes de l'Ordonnance No 4,227 des Séries du Conseil, relatives à l'obstruction des rues sur le parcours des processions du Carnaval :

"Qu'il soit décrété que durant les diverses parades de nos Sociétés carnavalesques, il sera défendu à toute personne d'obstruer la voie sur l'itinéraire des processions, de trottoir à trottoir ; et quiconque enfreignant cette ordonnance sera sévèrement puni d'une amende pas moindre de cinq ni n'excédant pas vingt-cinq dollars, ou d'un emprisonnement d'une durée de pas moins de un ni de pas plus de vingt jours à la discrétion du juge de police correctionnelle de la juridiction où se sera commis le délit.

Avis est ici donné que le Surintendant de Police a été requis de faire rigidement respecter la susdite ordonnance, et le public est respectueusement invité à en observer les dispositions sous peine d'encourir les sévérités de la loi.

En foi de quoi j'ai apposé mon sceau et ma signature, ce 3me jour de février 1894.

JOHN FITZPATRICK,
Maire.
4 fév—3f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans—Coin des rues White et Laharpe—Nouvelle-Orléans, 26 janvier 1894.—L'élection annuelle pour Directeurs de la Compagnie, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Compagnie le LUNDI, 5 février 1894, de 10 heures A. M. à 2 P. M.

P. COUGOT,
Secrétaire.
27 janv—8f

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché par le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
25 oct—ann et dim

THE LEON QUEYROUZE Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

Des soumissions sont sollicitées :

1° Pour la construction d'une annexe au Y. M. C. C., bâtisse d'une galerie de tir et d'une allée pour jeu de quilles.

2° Erection d'usines pour l'électricité et l'installation pour lumières et électricité électrique.

3° Erection d'une installation pour la production de la vapeur, pour de bouilloires et tout ce qui s'y rattache ; le tout d'après les plans et spécifications enregistrés au bureau du secrétaire, au Y. M. C. C., bâtisse No 44 rue Nord Remparts. Le secrétaire y sera visible tous les jours de 9 heures A. M. à midi.

Les soumissions seront ouvertes le 7 février 1894, à 8 heures P. M., au bureau du secrétaire. Tous les enchérisseurs sont requis d'être présents en la circonstance. Toutes les soumissions devront être cachetées et adressées au Comité de la Bâtisse, aux soins du Club.

Le Comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions.

GEORGE C. ROHNE,
L. J. MCLAUGHLIN,
J. B. FISHER, Chairman
Comité de la Bâtisse.
21 janv—

Vient de paraître.

L'Edition Américaine Hebdomadaire du Journal des Débats.

(32 pages et couvertures format in 4°)

Comprend la revue complète des événements de la semaine de très nombreux articles littéraires, des nouvelles et des romans, etc. Principaux rédacteurs : A. Dumas, L. Halévy, Larisse, Gérard, Vogué, Brunetière, de l'Académie française ; Jules Lemaître, de Mouzeri, Leroy-Beaulieu, Charmes, Deschanel, Paul Bourget, de Parville, etc.

Abonnement $5 par an, remboursables en publicité ou donnant droit à une prime.

S'adresser à la librairie L. DERMIGNY, 126 W. 25th ste., New York, à sa succursale 1,608 rue Notre Dame, Montréal et à tous ses correspondants aux Etats-Unis et Canada. Spécimen gratuit envoyé par demande.

On demande de bons agents dépositaires pour la Louisiane.
19déc—3m—Dim Mar Je

Bains de vapeur turcs et russes.

BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames.

Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.

Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois lieis de la rue du Canal.

Nos 102 à 106 RUE CONTI
BAINS
EUG. GAUPP, Propriétaire.
27 juil 1 an

Magasin du Bon Marché

61.....RUE ROYALE.....61

F. A. BRUNET

Grande spécialité en Diamants, Argenterie et Montres en tous genres. Aussi Pendules, Lunettes, Jumelles, Cannes à pommes d'or et d'argent. Réparations de Bijoux en tous genres, etc.
14déc 93—1an

E. BARBIER,
Pour les Fêtes de Noel
Et du Jour de l'An.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Pince-nez, Lunettes, Longuettes, etc.

60 Rue Royale,
Entre Bienville et Conti.
1er déc 93—1an

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'hôtel de France, entre la rue du Canal et la rue Conti.
Opérations de toutes sortes
le ressort de leur art.
Dents de moins artificielles.

GEO. JURGENS,
Importateur et marchand de Whiskies de 1ère qualité (Kaux de vie)
39 RUE TCHOUPITOULAS.
Seul agent pour la vente du Bass White Label Ale.
Escompte libéral fait aux marchands en gros.
23 déc—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS.
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des peuples parlant français de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement : $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau : 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La.
2 nov—

HOTEL GRUNEWALD,
Rue Baronne, près Canal.
Moderne, Complet, Parfait en Tout Détail.
MAINTENANT OUVERT !
Plan Européen ! Chambres à $1 et plus.
4 fév—1f

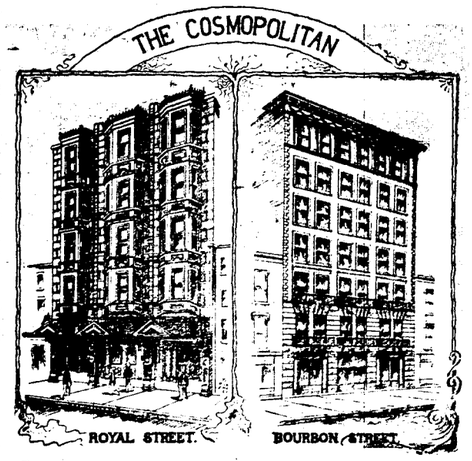

Cosmopolitan Hotel Annex,
16 ET 18 RUE BOURBON.
L'Hôtel le plus Beau et le plus Moderne qu'il y ait aujourd'hui au Sud. Chambres, seules et en suite, avec bain et toilette. A l'épreuve du feu et chauffé à la vapeur. Sera prêt à recevoir les visiteurs le
Samedi, 3 Février.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle.....$5,930,339
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'EPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127.....RUE DE LA COMMUNE.....127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessous tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt alloué de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
M. ERNEST CASSARD, Payeur.
18 sept—1an

NEW ORLEANS B